

VILLE D'HERICOURT - 70400

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ANNEE 2018

SEPTEMBRE



SOMMAIRE

DÉLIBÉRATIONS

SEPTEMBRE 2018

NEANT

SOMMAIRE

ARRÊTÉS

SEPTEMBRE 2018

N°	Objet	N° Dossier
1	Sous-location d'un local 31, rue du Général de Gaulle à HERICOURT (annule et remplace l'arrêté n°189)	AG n° 193/2018/SW/07122

N° 193/2018

SW/07122

**Objet : Sous-location d'un local 31, rue du Général de Gaulle à HERICOURT (annule et remplace l'arrêté n° 189)
Le Maire de la Ville d'HERICOURT,**

- VU la délibération du 11 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal autorise le Maire à décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- VU l'accord de Mme Claudine ROSINEK portant sur la sous-location de son local par la commune d'Héricourt à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt,

ARRETE

Article 1 : Monsieur le Maire est autorisé à sous-louer à la Communauté de Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, 3 rue Martin Niemöller à 70400 HERICOURT, représentée par Monsieur Jean-Jacques SOMBSTHAY, 1^{er} vice-président, un local situé 31 rue du Général à 70400 Héricourt.

Article 2 : La présente sous-location est consentie à titre précaire et révocable.

Article 3 : La présente sous-location a pris effet le 1^{er} juin 2018 est consentie et acceptée moyennant le versement d'un loyer mensuel de 340.00 € (trois cent quarante euros).

Article 4 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Fait à Héricourt, le 04 septembre 2018.

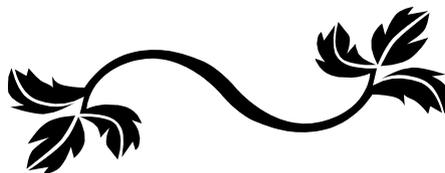
Le Maire,
Fernand BURKHALTER.

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS-PREFECTURE LE 07 SEPTEMBRE 2018

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE HERICOURT -70400**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SEPTEMBRE 2018



09/2018

SOMMAIRE

DELIBERATIONS

SEPTEMBRE 2018

Néant